

## AIN-TEMOUCHENT / FORMATION CONTINUE

Des examens  
dans l'indifférence totale

Beaucoup de professeurs de collège ont refusé de se présenter aux examens du premier semestre de la première année de l'Université de la formation continue (UFC), qui se déroulent du 24 au 28 du mois courant, au centre d'examen, Emir-Khaled de Aïn-Témouchent, pour diverses raisons, entre autres : ces professeurs n'ont même pas suivi de formation préalable et ont été convoqués pour passer ces examens, chose que les PEM refusent et plusieurs d'entre eux n'ont pas jugé utile de répondre à ces convocations, au point où certaines salles sont à moi-



tié vides, apprend-on auprès de certains professeurs présents à ces exa-

mens. D'autres PEM, par contre, s'interrogent sur le fait que les sujets des épreuves parviennent de l'Ecole normale supérieure des lettres et sciences humaines de Bouzaréah et que même les copies seront corrigées à la même école, les enseignants se demandent pourquoi la correction des copies ne s'effectue-t-elle pas localement à Aïn Témouchent ou à Tlemcen comme cela se faisait par le passé. Certaines enseignantes rencontrées sur le lieu même de l'examen n'arrivent pas à expliquer pourquoi le centre d'examen n'a pas pu prendre en charge en matière de restauration les professeurs ? Surtout que plu-

sieurs d'entre elles habitent en dehors du chef-lieu de wilaya et devront passer les examens la matinée et l'après-midi durant quatre jours. Le responsable du centre attribue ce dernier point aux responsables de la Direction de l'éducation de wilaya qui devaient prévoir ce genre de situation. Beaucoup d'imperfections ont été constatées durant le déroulement de ces examens sanctionnant le premier semestre de l'UFC de la wilaya d'Aïn-Témouchent. Espérons seulement que cela est dû à l'inexpérience des préposés à cet examen du fait que par le passé, les examens se déroulaient dans la wilaya de Tlemcen. S. B.

La production  
de poissons atteindra  
les 30 000 tonnes  
en 2007

**La production annuelle de poissons et crustacés dans la wilaya de Aïn Témouchent atteindra les 30 000 tonnes à la fin 2007 grâce à la mise en œuvre, entre 2001 et 2004, du programme de soutien à la relance économique (PSRE), indique la Direction de la pêche et des ressources halieutiques.**

"Les 30 000 tonnes attendues représentent près du double de la moyenne des captures effectuées avant la mise en œuvre de ce programme", précise la même source qui ajoute qu'entre 2005 et 2006, "la production de la wilaya a pu faire un bon significatif atteignant les 27 886 tonnes". Cette production considérable a été rendue possible grâce à l'apport des 14 unités de pêche en haute mer qui sont venues renforcer "la flottille vieillissante" mouillant dans les ports de Beni Saf et de Bouzedjar, soutient-on.

Ces deux ports accueillent, actuellement, 345 embarcations dont 10% "sont immobilisées" et 38% "ont plus de 20 ans d'âge". L'année 2007, souligne-t-on, verra la réception de 22 autres projets d'investissement qui totaliseront un montant de 2,5 milliards de dinars. La majorité de ces projets portent sur l'acquisition de bateaux de pêche de grand tonnage. Parallèlement à l'augmentation de la production qui répond au souci de satisfaire les besoins alimentaires de la population, les investissements consentis dans le cadre du PSRE, totalisant un montant de 5,9 milliards de dinars, dont 2,5 milliards de dinars sous forme de subventions de l'Etat, ont permis la création de 1 013 emplois, dont 470 directs, note encore la Direction de la pêche et des ressources halieutiques.

D'importants travaux d'aménagement portuaires sont en cours au port de Beni Saf qui enregistre, également, l'extension de ses capacités qui offriront 63 postes supplémentaires à quai. Pour sa part, le développement de l'aquaculture, avec la première ferme aquacole marine réalisée dans la commune de Oulhaça, augure de réelles possibilités de développement, indique-t-on.

L'entrée en exploitation de cette ferme devrait intervenir dans les prochains mois, tandis qu'une seconde ferme aquacole est en cours de construction et une troisième au stade du montage financier, relève-t-on.

APS

## Précisions de la Sonelgaz

Conformément à la loi relative au droit de réponse, nous vous demandons de publier les précisions suivantes : suite à l'article paru dans votre édition du 31/01/2007, page 7, intitulé "Cela s'est passé à la rue Colonel-Amirouche : panique suite à une décharge électrique de haute tension", signé par le correspondant de la wilaya de Saïda.

"La surtension qui a eu lieu le 28/01/2007 à la rue Colonel-Amirouche était survenue suite à une rupture du conducteur neutre (réseau classique), causée par les chutes de neige et les vents violents qu'a vécus la wilaya de Saïda. Nous tenons à vous informer aussi que cette situation était rétablie le jour même de l'incident".

## MASCARA

Première affaire  
de crime organisé  
jugée ce lundi

**C'est la première affaire de crime organisé qui a été jugée lors de cette session criminelle. T. M., D. A., B. A. et C. D. comparaissent pour commercialisation de stupéfiants alors que le premier était également accusé de falsification de sceau de l'Etat.**

Les faits remontent au 2 décembre 2005 quand des éléments de la lutte contre le crime organisé effectuaient une descente spectaculaire dans un domicile sis à la cité des 936-Logements de Mascara. Ce vendredi après-midi, une perquisition y sera effectuée alors que le véhicule de type Renault 25 sera fouillé de fond en comble. L'on y découvrira 10,385 kg de kif alors qu'à l'intérieur du domicile les enquêteurs saisiront la somme de 440 000 DA, cette affaire avait fait beaucoup de bruit et a pu être menée à son terme grâce à la collaboration des services de lutte contre la criminalité d'Alger et de Tlemcen. Trois des accusés se trouvent en détention depuis quelque trois mois. Le principal accusé, le plus souvent cité était T. M., 37 ans. Il était en fuite depuis cette date et ne se livrera à la police à Mostaganem que le 21 février 2007. C'est un commerçant de fruits et légumes en gros et qui louait également une partie de sa demeure pour les célébrations de mariages. Après la lecture des faits, celui que l'on qualifie de baron est appelé à la barre par la présidente qui l'interrogera pendant plus d'une heure et demie.

Celui-ci niera en bloc toutes les accusations portées contre lui. A une question relative à la présence de documents tels carte grise et contrat d'assurance trouvés en son nom et dans le véhicule, il répondra que cela devait être l'œuvre de personnes qui lui voulaient du mal mieux encore le fait de la police. Pourquoi avez-vous mis tant de temps pour vous rendre, demandera la présidente. La réponse sera celle-ci. "J'avais peur de me faire tabasser par la police et d'aller en prison." Il a été, rappelons-le, pour cette affaire condamné par contumace à la perpétuité et fera donc opposition. Il lui sera également rappelé qu'il avait fait l'objet d'une condamnation de deux ans par la justice à Oran, pour falsification de passeport.

Il continuera toujours à nier dans cette affaire quand la présidente reviendra sans cesse à la charge. C'est le même scénario pour ses co-accusés dont l'un est propriétaire de café à Mamounia, un autre, son propre gardien et enfin le dernier à être entendu, un manoeuvrier qui sera le jour de la perquisition sur les lieux.

Les quatre accusés persistent et signent en déclarant n'avoir aucun rapport avec cette affaire, même le gardien de T. M. qui niera avoir relevé la présence d'une plaque d'immatriculation dans le garage. Dans un bref réquisitoire, le procureur général mettra l'accent sur les dangers qui guettent la société avec la commercialisation de kif, et il sera requis une sentence exemplaire contre T. M., D. A., et B. A. c'est-à-dire la perpétuité alors que pour le quatrième, il demandera l'application de la loi. Dans l'après-midi succéderont les avocats de la défense et le verdict était attendu en fin de journée.

M. Medderber

LOGEMENTS SOCIAUX  
A FRENDA15 noms rayés  
des listes  
des bénéficiaires

**Pas moins de quinze noms, figurant sur la liste des bénéficiaires de logements sociaux attribués récemment dans la daïra de Frenda, ont été éliminés avant-hier par le wali de Tiaret en sa qualité de président de la commission de recours.**

Cette décision a été prise suite aux résultats de l'enquête menée par les membres de ladite commission révélant que ces indus bénéficiaires possèdent des biens immobiliers au titre du

dispositif habitat rural et des lots de terrain, ce qui n'est pas en conformité avec la réglementation régissant l'attribution du logement social.

Parmi ces faux bénéficiaires l'on dénombre 9 à Tahkaret, 2 à Aïn-El-Hdid et 4 autres au chef-lieu de la daïra de Frenda, rapporte un communiqué de la cellule de communication de la wilaya.

Par ailleurs, le chef de l'exécutif devait exhorter les intervenants de la même commission à œuvrer de manière minutieuse dans leur enquête à l'effet d'éviter toute éventuelle anomalie qui pourrait être mise à profit par certains opportunistes aux dépens des citoyens en quête d'un toit, d'autant que cela coïncide avec l'opération de recensement de l'habitat précaire et dont la wilaya de Tiaret est concernée par un programme soulageant.

Mourad Benameur

## SAIDA

Inauguration du cimetière  
des martyrs à Ouled-Brahim

Ce 25 mars 2007 fut un événement historique pour les habitants de Ouled-Brahim, éloigné du chef-lieu de wilaya de 40 km. En effet, c'est dans une atmosphère de convivialité que le cimkd'honneur dans cette région, fut inauguré par le wali en présence de quatre secrétaires nationaux de l'ONM, responsables locaux et un grand nombre de moudjahidine de la région ouest du pays. Cette cérémonie a été marquée par la levée des couleurs, suivie d'un discours prononcé par un membre local de l'ONM.

Illustrant le parcours révolutionnaire des 10 chahids dont 5 inconnus qui venaient d'être déterrés de l'endroit où leurs ossements furent retrouvés par des citoyens de la région pour être transférés dans ce cimetière qui voit le jour.

Et c'est par l'hymne national et des chants patriotiques que fut close cette cérémonie émouvante. Ensuite, voulant joindre l'utile à l'agréable, le wali, entouré des responsables nationaux et locaux, s'est dirigé vers la nouvelle annexe de formation professionnelle de la commune pour la baptiser au nom du moudjahid Nedjari Belkacem. Puis vint le tour de la première pose de pierre pour une maison de jeunes au profit de la jeunesse de Ouled-Brahim qui n'oubliera pas de sitôt l'événement historique de ce jour.

M. B. Amine